

Chères adhérentes, chers adhérents,

**Convocation à l'assemblée annuelle.**

Nous vous invitons à participer à l'assemblée annuelle de l'UNAFAM du Lot, qui se tiendra

***Le vendredi 10 septembre 2021 à 17 heures au Foyer Rural de SENIERGUES (46240).***

**Ordre du jour**

- rapport moral

- rapport financier

- changement de déléguée départementale, présentation de la nouvelle déléguée départementale

- Fête des Familles organisée par l'UDAF du Lot le 11 septembre 2021, avec le concours de nombreuses autres structures

- SISM (semaines d’information sur la santé mentale) du 4 au 17 octobre 2021. Manifestation prévue dans le Lot.

- projet d'ouverture de bureaux secondaires

- projet d'organisation de groupes de paroles sur d'autres secteurs géographiques

- formations au sein de l'UNAFAM

- questions diverses

*Nous faisons appel aux bénévoles qui souhaitent renforcer l'équipe de la Délégation du Lot et participer activement (contacts avec les familles, organisations de manifestations, interventions au sein des collectivités, etc..) à nous faire part de leur candidature avant l'assemblée (n'oubliez pas de communiquer vos coordonnées téléphoniques pour que nous puissions vous rappeler).*

Nous espérons vous voir nombreux lors de cette assemblée pour échanger sur nos projets et faire vivre notre délégation.

Au plaisir de vous rencontrer.

La délégation UNAFAM du Lot

L'épidémie de Covid nous oblige à respecter certaines consignes envers nos adhérents :

1. contrôle des pass sanitaires (vaccination complète ou tests PCR négatifs de moins de 72 h)

2. inscription sur une liste d'émargement mentionnant le contrôle détaillé en point 1

3. le port du masque reste obligatoire ainsi que le nettoyage des mains au gel hydroalcoolique

Pour le moment nous ne sommes pas en mesure de vous préciser plus de consignes. Elles pourraient évoluer en fonction de la situation épidémique à cette période.